

# ETAIN | INFORMATIONS

## Supplément du bulletin municipal

Octobre 2006

### TRANSFORMATION DU P.O.S. EN PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) DU 9 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE 2006

**Monsieur Philippe JEANDEL** a été désigné Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de NANCY afin que les citoyens **puissent prendre connaissance** des dispositions du P.L.U. et éventuellement faire leurs observations.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en Mairie, salle Druilhet aux dates suivantes :

- **lundi 9 octobre** de 9 h à 12 h
- **mercredi 25 octobre** de 14 h à 17 h
- **mardi 31 octobre** de 14 h à 17 h
- **mercredi 8 novembre** de 14 h à 17 h

**Le public pourra également adresser ses requêtes** par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Enquêteur  
Mairie d'ETAIN  
BP 32 55400 ETAIN

**Après cette date**, le Commissaire Enquêteur a un délai de 30 jours pour formuler ses conclusions qui seront ensuite soumises au Conseil Municipal.

**L'arrêté du Maire sur la conclusion du P.L.U. est prévu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007.**

### LA MISE EN PLACE DU T.E.R. A SOULEVE QUELQUES QUESTIONS

Depuis la rentrée scolaire, les lycéens prennent désormais le train pour se rendre à Verdun, au départ d'Étain. La SNCF a en effet mis en place de nouvelles rames, en remplacement du vieil autorail.

Quelques questions ont cependant été soulevées.

#### **1 - Six nouveaux autorails d'ici la fin décembre**

Dès le 4 septembre, les nouvelles rames ont été vandalisées au dépôt de Metz. Les réparations ont pris quelques jours, privant les lycéens du nouveau matériel. Trois retards le matin en un mois, ça fait beaucoup. Le Maire est intervenu auprès de la SNCF.

**2 - Les bus des lignes 68 (Verdun Piennes) et 70 (Verdun Spincourt)** doivent marquer un arrêt à Etain centre en période scolaire (article du Conseil Général du 28 août 2006 paru dans l'Est Républicain).

Or, depuis la rentrée et la mise en place du transport par fer entre Etain et Verdun, le même Conseil Général a adressé le 6 septembre une circulaire aux Rapides de la Meuse ordonnant pour les lignes 68 et 70 la traversée d'Étain « **portes closes** » !!

Je suis intervenu aussitôt auprès du Président du Conseil Général afin de corriger cette contradiction et rétablir cet arrêt. **Affaire réglée oralement mais pas encore par écrit !!**

Je me bats afin que les lycéens, libres un après midi, titulaires du titre gratuit de transport SNCF, puissent utiliser **les bus de retour à ETAIN à 16h ou 16h15**. N'est-il pas prudent que ces lycéens puissent rentrer plus tôt chez eux au lieu d'errer dans les rues de Verdun ?

#### **3 - Rien n'est prévu pour abriter les jeunes utilisateurs du train.**

Je suis intervenu auprès de la Direction Régionale de la SNCF afin que la gare soit ouverte le matin pour permettre l'abri des lycéens. La réponse n'est pas encore connue.

#### **4 - Des comportements dangereux de la part de quelques jeunes sont signalés par la SNCF.**

Rappels de bonne conduite et de sécurité :

- Le contrôleur fait son travail : il est chargé de contrôler le **titre de transport gratuit**. Faute de l'avoir avec soi, **le contrôleur peut verbaliser 35 €**.
- Quand le train arrive en gare, il ne faut pas s'approcher du bord du quai tant que la rame n'est pas arrêtée.
- En gare de Verdun, il faut respecter les consignes du chef de gare, et notamment attendre que les chaînes soient retirées avant de traverser les voies.
- Le soir, il ne faut en aucun cas emprunter la voie ferrée à pied, même pour raccourcir le retour vers le passage à niveau.
- **Attention au vandalisme**: le risque est d'être privé de la gratuité des transports !

**Je compte sur les parents pour rappeler ces quelques consignes à leurs enfants et éviter ainsi tout incident ou accident.**

Jean PICART

**DES NOUVELLES RECENTES DU  
BARREAU SUD  
(Liaison contournement,  
Fermes de St Maurice sur la RD 908)**

La construction des trois ouvrages d'art qui vont franchir la Vallée de l'Orne à l'Est de WARCO, ont été attribués après appel d'offres à l'entreprise « Groupement Chardot Vilault » à DIEUE SUR MEUSE.

**1e:** ouvrage hydraulique: coût **885 500 €**.  
Début des travaux **janvier 2007**. Durée : **7 mois**

**2e:** ouvrage hydraulique: coût **912 980 €**.  
Début des travaux **décembre 2006**. Durée: **9 mois**

**3e:** ouvrage: coût **504 000 €**.  
Début des travaux **décembre 2006**. Durée: **6 mois**

**RAPPELS :** Ces travaux sont à la charge du Conseil Général. Le Président Christian NAMY s'est engagé à ce que le barreau Sud soit livré fin 2007.

**SPECTACLE DE ST NICOLAS**

**Mercredi 6 décembre 2006 à 15 heures**  
À la Salle des Fêtes

" L'incroyable aventure de Marcellin et  
Madame Longuevumatuuvu "

Distribution de bonbons avec St Nicolas

**LISTE ELECTORALE**

Nous invitons les personnes qui ont changé d'adresse dans la commune à nous le signaler afin de mettre à jour la liste électorale par bureau.

**PLUS DE LINGETTES  
DANS LES TOILETTES**

La mode est aux lingettes jetables, seulement elles ne sont pas à jeter dans les toilettes. Elles empêchent le bon fonctionnement des pompes de relevage et obstruent le réseau d'assainissement.

Merci d'avance.

**UNE VILLE PROPRE,  
C'EST AUSSI L'AFFAIRE DES CITOYENS !**

La propreté de la Ville incombe à la Municipalité, mais c'est aussi l'affaire de tous.

Nous vous demandons donc d'utiliser les poubelles mises à votre disposition sur différents sites de la Ville.

Le fait que l'on trouve des bouteilles et autres emballages un peu partout et notamment dans les squares et terrains de jeux, ou encore dans notre forêt, le Bois de Tilly est une marque d'incivisme.

Les employés des services techniques seraient sûrement plus utiles à d'autres travaux qu'au ramassage des détritux plusieurs fois par semaine.

Face à l'ampleur des interventions à effectuer, la Ville est dans l'obligation de faire appel, ponctuellement au chantier d'insertion, le GIPCE.

Nous comptons sur les parents pour aider au comportement citoyen des ados.

**UN RAPPEL DE LA LEGISLATION  
AUX AFFOUAGISTES**

Les personnes « qui prêtent » leur nom pour que certains affouagistes puissent bénéficier de plusieurs lots, seront responsables en cas d'accident sur la parcelle qui leur sera attribuée.

Il ne faut pas oublier les poursuites judiciaires éventuelles pour non respect du code du travail.

Robert BRUGE

**UN SUCCES**

La journée sportive d'inauguration du Bois de Tilly a été une réussite: plus de 600 personnes durant cette journée.

D'ores et déjà, la Municipalité réfléchit à une journée sportive et festive annuelle en septembre.

**REUNIONS DE QUARTIERS  
AVEC LA MUNICIPALITE A LA SALLE DES FETES**

Ces réunions vous concernent : la Municipalité est à votre écoute et répond à vos questions.

**VOUS AVEZ LA PAROLE...**

**LE VENDREDI 13 OCTOBRE A 20 HEURES**  
pour les lotissements des Clairs Chênes, des Cens et des Patton.

**LE VENDREDI 20 OCTOBRE A 20 HEURES**  
pour les autres quartiers